



<> **Amicale du Service Militaire Adapté** <>

REUNION DU BUREAU DU 18 JUIN

Cette première réunion à la suite de l'assemblée générale du 16 mars 2024 avait pour objectif de faire un état des lieux, préciser les actions envisagées sur l'année en cours et fixer les objectifs moyens termes à atteindre. Les gérants du « LE CEVENOL » à St-Bonnet-de-Mure nous ont mis à disposition gratuite de leur salle. Qu'ils en soient remerciés.

Etaient présents :

Bernard GENOT Président
Charles SCHMITT Trésorier
Jean-Marc CHAMBELLAND Vice-président
Ignace UNEAU Secrétaire
Gérard SERLET Chargé recherches et contacts

Aucun ordre du jour n'ayant été établi, la discussion a été faite à bâtons rompus, les différents points évoqués pouvant être regroupés comme suit :

ADHESIONS A L'ASSOCIATION

Fidéliser les adhérents et en trouver de nouveaux est bien entendu l'objectif prioritaire, mais peut représenter une dépense non négligeable. A fin mai 161 anciens avaient cotisé.

Les relances se font par messagerie électronique, Facebook et courriers papier.

Une cotisation à moitié prix pour l'année sera proposée à partir du 1^{er} juillet pour de nouveaux cotisants.

Un bon moyen de recrutement est d'organiser des réunions régionales de façon systématique avec l'aide d'anciens du SMA sur place, pour l'instant non identifiés. A ce titre, la rencontre dans les Hauts de France a été un succès.

Post réunion :

- Il est possible d'identifier 3 ou 4 lieux de réunion pouvant intéresser 150 à 200 anciens, mais les invitations devront en grande partie se faire par courrier, soit une dépense initiale de l'ordre de 150€.
- Une check-list détaillée pour l'organisation d'une telle réunion existe jointe en annexe A.

TRESORERIE :

Le trésorier présente les comptes à fin mai, complétés par :

- La liste des cotisants effectifs à cette date (161)
- Une prévision de budget à fin 2024

Ces prévisions montrent que les dépenses et recettes de l'année 2024 vont s'équilibrer après neutralisation des dépenses déjà comptabilisées en 2023 et de l'acquisition d'un stock de produits destinés à être revendus

Les dépenses liées à la FNAOM sont provisionnées, le Président rappelle les règles de prise en charge des frais pour les manifestations. Il en assurera le suivi.

L'augmentation des cotisations qui avait été approuvée par le CA après l'AG du 16 mars 2024 est définitivement validée.

Le système de paiement des cotisations par carte bleue sur PayAsso est encore très peu utilisé. Par contre les virements sont maintenant plus nombreux que les chèques.

LA BOUTIQUE DE L'ASMA

Elle ne pourra fonctionner que lors des réunions en présentiel (AG, réunions régionales). Dans la mesure où un volontaire missionné par l'ASMA veut bien s'en occuper, les articles pourront être envoyés par la poste, coût du port en plus.

Post réunion :

Dans le prochain LIEN un article sera consacré à la boutique et il sera demandé aux destinataires de donner leur avis sur les articles (mini sondage) et leur intention éventuelle d'achat.

DISPOSITONS DIVERSES

- Le Président confirme l'arrêt de la diffusion LE LIEN papier, compte tenu de son coût.
- L'organisation de voyages en outre-mer semble être compromise pour cette année compte tenu de l'augmentation des tarifs de vols aériens.
- Gérard Serlet a rappelé les dépenses relatives aux frais de timbres, la formule d'envoi de courrier par internet devra être privilégiée.
- Il confirme l'épuisement des stocks du livre des 50 ans du SMA Guadeloupe et celui des 60 ans SMA Martinique. Une réédition semble peu probable.
- Concernant les cérémonies commémoration à venir (Fréjus le 31 août et 1^{er} septembre et Bazeilles les 15 et 16 septembre), la présence de notre amicale sera assurée par au moins le Président et / ou le Vice-Président, ainsi que le porte-drapeau.

ASSEMBLEE GENERALE 2025 :

Date à noter : samedi 15 mars 2025

Lieu : à définir en novembre, mais probablement en Auvergne

Dispositions nouvelles envisagées

- Interdiction de conduire après les repas
- Mise en place d'un loto : si vous avez des souvenirs ultramarins à mettre à disposition, informez-nous.
- Le bureau étudie des dispositions pour améliorer l'accueil

Post réunion :

Le Trésorier a proposé de prendre l'organisation en charge.

ANNONCES VITALES :

- Gérard Serlet a vraiment besoin d'un remplaçant ou du moins un assistant pour les recherches d'anciens du SMA.
- Le Président a besoin d'un responsable boutique permanent et d'aide ponctuelle sur bien d'autres sujets. Appels à volontaires infructueux à ce jour.

Prochaine réunion du bureau en octobre, jour et lieu à convenir

A Saint-Bonnet-de-Mure le 18 juin 2024.

Le Président
Bernard GENOT

Le Secrétaire
Ignace UNEAU